



MERVILLE

ACTUALITES

N° 157
Novembre 2009



Inauguration de la crèche des "Marmousets"



Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end
vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33

- Enfance : Virginie REVEL

(merville.enfance@yahoo.fr)

- Animation Sport : Marc Soula

(merville.sports_animation@yahoo.fr)

• Jeunesse

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 35 03

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74

Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas. mairiemerville31@orange.fr

Edito

La présence de Pierre IZARD président du Conseil Général, lors de l'inauguration de la crèche des « Marmousets » le 14 octobre dernier, témoigne du rôle essentiel que tient le département de la Haute-Garonne dans l'aide au développement des communes, grâce à l'existence de la clause générale de compétences.

La réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle à partir de 2010, décidées par le gouvernement, inquiètent les élus.

La suppression de la taxe professionnelle va priver les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'investissement : amélioration du réseau routier, crèches, bâtiments publics, station d'épuration, écoles, collèges...

Dans le même temps, l'Etat demande aux collectivités de soutenir l'économie par un maintien des investissements, et prive ces mêmes collectivités des moyens financiers nécessaires pour investir !

Le cercle économique vertueux va être brisé : l'investissement public alimente la machine économique et si les entreprises n'enregistrent plus de commandes publiques, elles vont manquer de « carburant », elles seront amenées à licencier et accroître le chômage et la précarité.

Quant à la réforme des collectivités territoriales, elle s'appuie sur une affirmation : les élus dépensent trop !

Est-ce que la création d'une crèche est une dépense de prestige ?

Est-ce que les aménagements de sécurité des carrefours sont des dépenses inutiles ?

Est-ce que l'extension du groupe scolaire est superflue ?

Tous ces équipements nécessaires sont attendus parfois depuis longtemps par nos concitoyens. Le financement de ces projets aidés par le Conseil Général dans le cadre des clauses de compétences générales, avec l'apport de la taxe professionnelle, rend possible leur réalisation.

Demain, tous ces projets seront à la seule charge de la commune ou de la communauté de communes. L'équilibre financier ne pourra se rétablir qu'en faisant appel aux impôts "ménages" (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti). Car en matière de fiscalité locale, il n'y a que deux familles de contribuables : les entreprises et les ménages !

Souhaitons fortement que la raison l'emporte sur le dogme. ■

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

RAPPEL :

La commission
communication
vous rappelle
qu'aucun article ne sera
pris en compte
au-delà du 13
de chaque mois

ETAT CIVIL

Naissances

LOPEZ Enzo le 14/09

CLERON Lily le 15/09

LATOUR Erwan le 16/09

OUSTRY Yanis le 17/09

DUPUY ROUAIX Flavie le 20/09

DUCCOURTHIAL Noah le 23/09

HARTANE Baptiste le 23/09

LIPPI Matis le 23/09

MAHIEUX LECOMTE Noémie le 24/09

GAKAEVA Imani le 01/10

SOURD William le 07/10 ■

INAUGURATION

Inauguration de la crèche intercommunale des "Marmousets"

Mercredi 14 octobre, notre maire Fernand BENTANAX a accueilli Pierre IZARD président du Conseil Général pour couper le ruban tricolore inaugurant officiellement ce nouvel équipement public, ceci en présence de Monsieur SERVILE président du conseil d'administration de la CAF, de notre députée Françoise IMBERT, de Véronique VOLTO conseillère générale, de Remi ANDRE président de la Communauté de Communes de Save et Garonne.

Monsieur le maire a tenu à rappeler les fréquentes visites de Pierre IZARD à Merville. Chacune de ces visites affirme et concrétise

le soutien que le Conseil Général apporte à nos communes. C'est une aide déterminante pour la réalisation des infrastructures nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Cette inauguration marque l'aboutissement d'une coopération qui renforce la qualité du lien existant entre la commune de Merville, la CCSG et les différents partenaires. Cette réalisation provient d'une volonté politique forte face à un accroissement démographique important et concrétise l'attachement porté à la prise en compte de la petite enfance.

Mesdames Karine FASTRE

architecte et Maryse MASSONNIER directrice de la crèche ont invité les élus présents à visiter les locaux. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que le personnel de la crèche des « Marmousets » a pris possession de ces nouveaux lieux qui permettent de répondre aux besoins de 45 familles.

Le travail des élus n'est pas fini pour autant, car une liste d'attente de 80 familles est là pour nous rappeler que l'accueil de la petite enfance reste une priorité. La prochaine étape est l'extension de la crèche de Grenade de 16 à 30 lits. ■



Agenda

JEUDI 5 NOVEMBRE

Réunion de préparation du marché de Noël

21 h - Salle des fêtes de la mairie

VENDEREDI 6 NOVEMBRE

Apéro culturel : Pérou, terre des incas

20 h 30 - Espace Jouvion

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Hand-ball

16 h 45 : Merville/St-Jean (- 15 ans)

18 h 30 : Merville/Blagnac (senior 2)

20 h 30 : Merville/Les Côteaux (senior 1)

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Basket

13 h 30 : Merville/Villeneuve Tolosane (senior masculin)

15 h 30 : Merville/Salles du Salat (senior féminine)

MERCREDI 11 NOVEMBRE

FNACA :

10 h 15 : Commémoration de l'Armistice de 1918

13 h 00 : Repas des Anciens Combattants

Salle polyvalente

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Basket

13 h 30 : Merville/Aygues Vives (benjamins)

15 h 30 : Merville/Portet (min. masc.)

21 h 00 : Loto des 3 sociétés

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Hand-ball

14 h 00 : Merville/Blagnac (- 15 ans)

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Basket

12 h 30 : Merville/Casselardit (benjam.)

13 h 45 : Merville/Bruguères (cadets)

Hand-ball

16 h 30 : Merville/Souilla (senior 1)

21 h 00 : Loto du comité de jumelage

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Réveil Mervillois :

Fête de la Ste-Cécile

10 h 30 - Eglise St-Saturnin

Basket (Salle polyvalente)

15 h 30 : Merville/Castanet 1 (senior filles)

VENDEREDI 27 NOVEMBRE

Conseil municipal

21 h 00 - Salle du Conseil

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Basket

13 h 30 : Merville/Muret (benjamins)

15 h 30 : Merville/Pibrac (min. masc.)

21 h 00 : Loto du comité des fêtes

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Pétanque : Banquet de fin d'année

4 ET 5 DÉCEMBRE

Téléthon

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Salle polyvalente

Marché de Noël

TOUS LES MERCREDIS MATIN

Marché de plein-vent
même le 11 novembre

Conseil municipal* du 11 septembre

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juillet 2009.

Adopté à la majorité moins trois abstentions.

FINANCES MARCHÉS PUBLICS

2 - Décisions modificatives.

Il s'agit d'une part, de virer la somme de 6 809 € à l'opération 44 du budget de la commune dans le cadre des travaux d'élargissement du trottoir d'accès au bâtiment préfabriqué du Groupe Scolaire et d'autre part, de virer la somme de 709 € sur les dotations aux amortissements et la somme de 812 € en titres annulés sur exercice antérieur sur le budget Assainissement.

L'ensemble de ces décisions modificatives est adopté à l'unanimité.

3 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition d'un progiciel de site Internet.

Un progiciel sera prochainement acquis afin de créer un site Internet officiel de la commune de Merville. Cette opération représente un coût total de 2 345 € HT, soit 2 804,62 € TTC, comprenant l'acquisition du progiciel, sa mise en service ainsi que la publication du site, son référencement et son hébergement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention du Conseil Général.

4 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire.

Il est nécessaire d'acquérir un véhicule utilitaire pour les services techniques de la commune, d'un montant, après remises, de 9 022,57 € HT, soit 10 790,99 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition d'un véhicule utilitaire, et sollicite une subvention du Conseil Général.

5 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition du logiciel de gestion des inscriptions cantine - A.C.C.E.M.

Un progiciel, assorti du matériel informatique adapté, a été installé au Groupe Scolaire et à l'ACCEM afin de gérer les inscriptions de la cantine, de l'ACCEM et du Centre de Loisirs. Cette opération représente un coût total de 8 492,82 € HT, soit 10 157,42 € TTC.

Ce progiciel bénéficie déjà d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de 5 200 €. Il convient de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

6 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition du mobilier de la 13^e classe à l'école élémentaire.

L'acquisition du mobilier en vue d'équiper le bâtiment préfabriqué qui abrite la 13^e classe de l'école élémentaire a été effectuée pour la rentrée scolaire. Cette opération représente un coût total de 5 774,64 € HT, soit 6 906,47 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite une subvention du Conseil Général.

7 - Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux complémentaires liés à l'installation du bâtiment préfabriqué au Groupe Scolaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été nécessaire d'élargir le trottoir d'accès au bâtiment préfabriqué. Cette opération a représenté un coût total de 5 693 € HT, soit 6 808,83 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite une subvention du Conseil Général.

8 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition d'une tondeuse.

Il est nécessaire d'acquérir une tondeuse pour les services techniques.

Il s'agit d'une tondeuse professionnelle de marque Toro, de type Groundmaster 7 200 d'un montant, après remises, de 13 914 € HT, soit 16 641,14 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition d'une tondeuse professionnelle et sollicite une subvention du Conseil Général.

AFFAIRES GÉNÉRALES

9 - Choix du nom de la salle des sports au sol.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de baptiser la Salle de Sports au Sol en lui donnant le nom de « Salle Gabriel NOUGUIÈS », M. NOUGUIÈS ayant été l'un des bienfaiteurs du Centre Communal d'Action Sociale de Merville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de baptiser la salle de Sports au Sol, « Salle Gabriel NOUGUIÈS ».

L'inauguration aura lieu en même temps que la salle associative Joseph BON.

10 - Adhésion de nouvelles communes au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'elle doit délibérer pour que le SITPA puisse étendre son périmètre de compétence aux communes suivantes qui en ont fait la demande : Beauchalot, Montsaunes, Muret, Saint Mamet et Saubens.

Approuvé à l'unanimité.

11 - Signature d'une convention d'occupation avec la Société Free.

La société Free souhaite implanter une armoire technique et les fourreaux nécessaires au passage des câbles destinés à recevoir les équipements actifs nécessaires à son dégroupage.

Elle occupera une emprise de 2 m² environ sur une parcelle de terrain communal cadastrée E 2196 située rue Joseph Bon.

Dans ce cadre, il est nécessaire de signer une convention d'occupation temporaire précaire et révocable pour la durée de l'affectation des ouvrages mentionnés au domaine concerné.

M. le Maire sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour signer cette convention.

Adopté à la majorité moins trois abstentions.

URBANISME ASSAINISSEMENT

12 - Adhésion de la commune de Merville au Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne.

Mme Patricia POUTREL expose à l'Assemblée les discussions qui ont eu lieu sur la création d'un Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne régi par les articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce Syndicat regroupera le Département de la Haute-Garonne, les communes, les groupements de communes et tous les autres organismes de coopération locale intéressés par la création d'un tel groupement.

Selon le projet de statuts annexé à la présente délibération et soumis à l'approbation de toutes les collectivités et établissements fondateurs, ce groupement sera constitué sous la forme d'un syndicat mixte ouvert à la carte et

sera doté des compétences ci-après regroupées par domaine :

A. Eau potable :

A.1 : Production d'eau potable (la protection des captages est incluse dans cette compétence).

A.2 : Transport et stockage d'eau potable (réseau d'adduction constitué par toute canalisation dont l'extrémité correspond à une unité de production et un ouvrage de stockage).

A.3 : Distribution d'eau potable.

B. Assainissement collectif :

B.1 : Collecte des eaux usées.

B.2 : Transport des eaux usées (réseau constitué par toute canalisation dont l'extrémité correspond à un dispositif d'épuration).

B.3 : Traitement des eaux usées (élimination des boues incluses le cas échéant)

C. Assainissement non collectif :

Cette compétence inclut le contrôle, l'entretien, la réhabilitation et la réalisation des installations individuelles d'assainissement au sens de l'article L.2224-8 du code général des collectivités territoriales.

D. Autres compétences liées au cycle de l'eau :

D.1 : Eaux pluviales (bassins de rétention et réseaux busés dès lors que ceux-ci sont séparatifs),

D.2 : Canaux, retenues et réseaux à des fins d'irrigation et de fourniture d'eau brute au sens des articles 151-36 à 151-40 du code rural et L.211-7 du code de l'environnement,

D.3 : Assistance technique aux communes rurales en matière d'assainissement collectif, non collectif, de protection des milieux aquatiques et des périmètres de captage, au sens de l'article L.3232-1-1 et R 3232-1 du code général des collectivités territoriales.

Il est expressément précisé que toutes les compétences exercées par le Syndicat Mixte auront un caractère

optionnel et que leur transfert par les collectivités et établissements membres pourra porter sur une, plusieurs ou toutes les compétences au sein d'un ou plusieurs domaines visés ci-dessus.

Il est par ailleurs précisé que le transfert d'au moins une compétence d'un domaine permet de bénéficier de prestations intégrées pour l'exercice de l'ensemble des compétences relevant de ce domaine.

Enfin, les collectivités et établissements membres seront représentés, au sein des instances délibérantes du Syndicat Mixte, par des délégués. Le nombre de délégués, dont disposera chaque collectivité et établissement, sera déterminé en fonction de leur population respective et par application du tableau figurant dans le projet de statuts qui arrête, par tranches d'habitants, le nombre de délégués correspondant.

Outre ces règles de représentation il est rappelé qu'au sein des instances délibérantes du Syndicat Mixte, les voix des délégués seront pondérées par le nombre de compétences transférées par leur collectivité ou établissement d'appartenance.

M^{me} Marie-Thérèse TRECCANI précise que le Syndicat des Eaux doit prochainement décider s'il adhère au Syndicat Mixte.

M. le Maire rappelle que le budget Assainissement et le budget du SPANC seront repris par le Syndicat Mixte, ces budgets restant cependant identifiés par commune.

M^{me} Patricia POUTREL ajoute que chaque année, la commune proposera un programme de travaux au Syndicat Mixte qui décidera de la priorité des opérations. M. Thierry VIGNOLLES s'interroge sur la possibilité pour la commune de récupérer les compétences transférées.

M. le Maire et M^{me} Patricia POUTREL répondent par l'affirmative même si la procédure serait compliquée à mettre en œuvre, d'autant

plus que les investissements dans ce secteur vont croître de façon importante avec les travaux d'extension de la station d'épuration.

M^{me} Patricia POUTREL précise que les deux règlements d'assainissement resteront inchangés.

M. Roger MARTY alerte l'Assemblée sur le fait qu'il faudra rester vigilant sur les prix pratiqués car la commune les maîtrisera moins.

Compte tenu de l'intérêt que représente une telle structure de coopération pour la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver la création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne.
- D'approuver les statuts du Syndicat Mixte annexés à la présente délibération.
- De transférer au Syndicat Mixte les compétences suivantes :
 - B.1 : Assainissement collectif - Collecte des eaux usées
 - B.2 : Assainissement collectif - Transport des eaux usées
 - B.3 : Assainissement collectif - Traitement des eaux usées y compris l'élimination des boues
 - C. Assainissement non collectif
 - D.1 : Eaux pluviales (bassins de rétention et réseaux busés dès lors que ceux-ci sont séparatifs)

- De désigner, afin de représenter la commune au sein des instances délibérantes du Syndicat Mixte, les personnes suivantes :

- M. Fernand BENTANAX,
- M^{me} Patricia POUTREL,
- M^{me} Marie-Thérèse TRECCANI.

Adopté à la majorité moins trois abstentions.

13 - Station d'épuration secteur Durous. Echange de parcelles.

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise par l'Assemblée dans sa séance du 14 novembre 2008 approuvant l'échange de parcelles

nécessaires à la station d'épuration Durous.

Il rappelle ainsi que la commune est propriétaire de parcelles situées au nord de la station qui ne pourront pas être utilisées en cas d'extension de celle-ci. Afin de pérenniser l'accès à cet équipement et d'assurer son extension éventuelle, le Conseil Municipal avait approuvé l'échange d'une partie de parcelles située entre la station et le chemin de Péouliayrès d'une surface de 3 017 m² (parcelles B1445 et 1446) contre une partie des parcelles appartenant à la commune d'une superficie de 3 334 m² (parcelles B1450, 1453, 1456 et 1459).

Ce projet d'échange a donné lieu à une estimation du Service des Domaines qui a donné une valeur identique de 2 200 € pour chacun des lots de parcelles.

Monsieur le Maire sollicite donc à nouveau l'Assemblée sur cet échange avec sa valeur vénale actuelle. Adopté à l'unanimité.

14 - Lotissement

Les Maraîchers : Acquisition d'une parcelle à l'euro symbolique au GFA du plateau

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'afin de régulariser la rétrocession dans le domaine public du lotissement Les Maraîchers, il convient d'approuver l'acquisition par la commune de la parcelle F 834 au GFA du Plateau à l'Euro symbolique. Cette parcelle est d'une contenance de 66 m². Adopté à l'unanimité.

TRAVAUX

15 - Effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication Chemin St- Jean.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, suite à sa demande en date du 11/01/2008 concernant l'effacement des réseaux électriques, la rénovation de l'éclairage public chemin

Saint-Jean et l'urbanisation, le SDEHG a réalisé l'avant projet sommaire de la dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication.

Basse tension :

Création d'un réseau souterrain d'environ 450 m de longueur en conducteur HN33S33 avec reprise des branchements des particuliers.

Pas de réfection à prévoir car travaux d'urbanisation.

Eclairage public :

Création d'un réseau souterrain d'environ 450 m de longueur en conducteur U1000R02V en tranchée commune avec la basse tension.

Fourniture et pose de 18 mâts cylindroconiques en acier thermolaqué de hauteur 5/6 mètres, avec lanterne décorative « Citysoul » équipée de source Cosmowhite 60/70 Watts, le tout RAL 3004.

Confection de chaussettes de tirage en pied de mât (une chaussette par câble) pour solution anti-vol.

Création de 1 ou 2 départs EP depuis le poste P41 « Frayssinet ».

Fourniture et pose d'une horloge astronomique.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune pour la partie électricité et éclairage se calculerait comme suit :

- TVA éligible au FCTVA.....18 029 €
- Part gérée par le Syndicat85 250 €
- Part restant à la charge de la commune (estimation).....13 223 €
- **TOTAL.....116 502 €**

Ces travaux seront réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication est de 30 450 €. Le détail est précisé dans la convention jointe en annexe, à conclure entre le SDEHG, France Télécom et la commune.

Cette opération est éligible à une aide du Département qui sera sollicitée, d'une part directement par le SDEHG pour la partie électricité et éclairage public, d'autre part directement par la commune pour la partie télécommunication.

Avant de proposer cette opération au prochain programme d'effacement de réseaux, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur ses participations financières.

Approuvé à l'unanimité :

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire réuni le 31 août 2009 pour l'année 2009, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de fixer les taux d'avancement de grade à 100 % pour l'année 2009 pour tous les grades.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité moins deux abstentions :

- Décide d'adopter pour l'année 2009 le taux à 100 % pour tous les avancements de grade.

QUESTIONS DIVERSES

16 - Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets année 2008.

M^{me} Marie-Thérèse TRECCANI expose ce rapport qui doit être présenté devant les Conseils Municipaux concernés chaque année.

17 - Motion contre la privatisation de LA POSTE demandant un débat public et un référendum sur le service public postal.

Le Conseil Municipal de Merville réuni en séance affirme que le service public de La Poste appartient à toutes et à tous.

Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social, que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la

presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

Considérant que le Gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de la transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1^{er} janvier 2011.

Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité. Plus de 6 100 bureaux de poste sur 17 000 ont déjà été transformés en « partenariats » et plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002, ceci se traduisant par un accroissement des tournées de facteurs à découvert, des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destruction d'emplois.

Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

Considérant qu'une consultation nationale de la population est organisée le samedi 3 octobre 2009 à l'initiative du Comité National contre la privatisation de La Poste pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum sur le service public postal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009.

- S'engage à organiser la consultation citoyenne du 3 octobre 2009 sur la privatisation de La Poste, à en garantir le bon déroulement et à en assurer l'information auprès des administrés de la commune.

- Demande la tenue d'un référendum sur le service public postal.

L'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire remercie les présents et lève la séance à 23 h 45.

Fait à MERVILLE, le 5 octobre 2009. ■

* Pour paraître sur le Merville Actualités, les comptes rendus doivent avoir été approuvés par le Conseil Municipal lors de la séance suivante. D'où le décalage dans la publication du compte rendu.

Le compte rendu du Conseil Municipal est consultable en mairie.

RÉSULTAT DE LA VOTATION SUR LA POSTE

Le samedi 3 octobre, les citoyens mervillois ont été consultés concernant le changement du statut de la poste en vue de sa privatisation. Les résultats sont les suivants :

- Inscrits : 2 692
- Votants : 230
- Oui : 4
- Non : 226

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de MERVILLE

Conception graphique et impression :



MAGENTA

31840 SEILH - 05 61 59 09 09

Imprimé sur papier 100 % recyclé dans une imprimerie labellisée "Imprim' Vert"



CCAS

Le repas des aînés

Une fête conviviale et toujours le même plaisir de se rencontrer le 13 décembre 2009.

Le CCAS organise le traditionnel Repas des Aînés qui se déroulera le **dimanche 13 décembre 2009**.

Cette journée est surtout l'occasion de se rencontrer et de se retrouver autour d'un repas, d'un spectacle et de partager quelques pas de danse avec un accordéoniste talentueux.

Ce repas sera offert à toutes les personnes seules ou en couple qui ont 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des deux ait 65 ans).

Des invitations seront envoyées individuellement, si vous souhaitez participer à ce repas, veuillez nous le

faire savoir avant le 1^{er} décembre dernier délai.

Si vous ne recevez pas cette invitation durant la première semaine de décembre, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie ou par téléphone, nous serons heureux de vous compter parmi les convives.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 13 décembre à la salle polyvalente à partir de 12 h 00.

Pour tous renseignements téléphoner à Josiane au : 05 62 13 05 10

De nombreuses surprises vous attendent alors n'hésitez pas à venir. ■



Appel aux jeunes Mervillois de plus de 14 ans

Cela fait plusieurs années que le repas des aînés existe et chaque année de jeunes mervillois se mettent bénévolement au service de leurs aînés. A cette occasion, ils assurent ainsi le service de table et sont encadrés par des membres du CCAS. Cette année encore, nous souhaitons perpétuer la tradition et le CCAS fait appel aux jeunes mervillois qui seraient intéressés (être disponible de 11 h 30 à 17 h 30). Le repas sera offert aux jeunes bénévoles et quelques surprises leur seront réservées. Pour s'inscrire en tant que jeunes bénévoles au service de nos aînés, téléphoner à Pascale avant le 30 novembre au : 06 75 00 89 99 ■

MERVILLE

LE MARCHE DE NOËL

Le 6 décembre 2009

de 10h00 à 18h00 à la salle polyvalente



La Réunion de préparation aura lieu le :
jeudi 5 novembre 2009,
21h00 salle des fêtes de la mairie



Le marché de Noël aura lieu le **dimanche 6 décembre 2009**, à la salle polyvalente.

Les personnes souhaitant exposer durant cette manifestation sont priées de prendre contact auprès du relais associatif au 05.34.52.98.10 ou bien 06.75.00.89.99. (les stands sont réservés aux exposants mervillois commerçants ou non, sous réserve d'emplacement disponible) .

CENTRE SOCIAL RIVAGE

Bourse aux livres au marché de Noël

Le 6 décembre, lors du marché de Noël, l'équipe du centre social aidée des bénévoles tiendra traditionnellement son stand, avec comme nouveauté une bourse aux livres.

Comment y participer ?

Du 1 au 4 décembre, de 17h à 19h, vous pouvez déposer au centre social (Espace Jouvion) vos livres enfants et adultes, revues enfants, le tout, en bon état.

Le jour du marché de Noël, les livres seront en

vente, la totalité de votre recette vous sera restituée.

Dépôt : 1€/déposant (limitation à 20 livres)

Pour plus d'informations, contacter le centre social au 05.62.13.40.95. ■



TÉLÉTHON 2009

L'équipe municipale fait appel à vous pour le Téléthon

Investissez-vous et soutenez le Téléthon pour permettre à l'AFM (Association Française de Myopathies) de poursuivre son combat pour la recherche sur les maladies neuromusculaires.

Nous vous attendons le 4 décembre :

• **Concert de Vinyl Rock** à 21h00 (la salle de la mairie) et le 5 décembre de 9 h à 10 h 30 :

• **Passage de la rando de l'espoir** (salle de la mairie). ■

COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre

- 10 h 15 : Rassemblement,
- 10 h 30 : Messe du souvenir au monument aux morts suivie de la cérémonie commémorative. ■

Bibliothèque municipale

■ Nouveautés

Des vents contraires

Mano a mano:

Peur noire

Zéro faute

La forêt des Mânes:

Quinze ans après:

Mauvaise fille

Et que le vaste monde poursuive sa course folle

Ce que je sais de Véra Candida

La 13^è marche

Exit le fantôme

Le jeu de l'Ange

Histoire de mes assassins

Le miroir de Cassandra

Olivier ADAM

Françoise BOURDIN

Harlan COBEN

François DE CLOSETS

J-Christophe GRANGE

Alexandre JARDIN

Justine LEVY

Colum Mc CANN

Véronique OVALDE

Ruth RENDELL

Philip ROTH

Carlos RUIZ ZAFON

Tarun J.TEJPAL

Bernard WERBER

■ Les clés du jazz

La Bibliothèque Municipale et l'école de musique se sont associées pour que cette soirée expo/conférence/concert du 24 octobre dernier, se déroule dans les meilleures conditions. Nous remercions l'école de musique qui a aussi offert un « pot » très convivial à la fin du concert. Un bel exemple de partenariat pour le plaisir de tous ! ■

Vie économique

Votre centre Spa tout près de chez vous !

Nous vous informons que l'Espace Spa Odelyss a de nouveaux horaires d'ouverture :

lundi : 14 h 00-18 h 30

mardi, mercredi, jeudi :

9 h 00-12 h 00

13 h 30-18 h 30

vendredi journée continue :

9 h 00-18 h 00

samedi : 9h-14h

Les prestations offertes par le centre Odelyss s'étoffent et se diversifient :

Un site Web pour connaître les différentes prestations offertes par le spa....

Le développement de partenariat avec des acteurs locaux (association avec deux A coiff'à Merville pour le forfait mariage).

Des coffrets cadeaux et cartes cadeaux pour Noël sont désormais disponibles

Contact :

Nadège HERAIL

06.60.34.74.73

Spa.odelyss@orange.fr

Positive attitude

Au détour du chemin de Couly, dans un cadre agréable et propice à la détente, l'association **POSITIVE ATTITUDE** vous accueille et vous permet de venir découvrir la sophrologie, de pratiquer ou approfondir différentes techniques de relaxation à des fins de prévention et de gestion du stress.

L'association Positive Attitude propose des séances collectives de relaxation sophrologique tous les mar-

dis soir à la salle de cours 263 Chemin de Couly à Merville et tout au long de l'année des stages, ateliers et séances individuelles.

Pour tous renseignements Contactez nous au :

05 61 85 50 72 ou sur positiveattitude31@yahoo.fr.

Le Yoga pour une rentrée tout en relaxation

Danielle NORMAND, professeuse diplômée de l'Ecole Normale de Yoga-Paris vous propose des cours de yoga sur Merville au 461, chemin du bois de Beillard pour partager des moments de relaxation. Basé sur la respiration, le yoga favorise la concentration et diminue les tensions physiques et psychiques.

Les cours auront lieu le mercredi à 19 h 45.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Danielle NORMAND au 05 61 85 19 30

Le restaurant Safran et Basilic en fête

Safran et basilic organise :

- le 14 novembre, **une soirée choucroute et un dîner spectacle** animés par le duo des 3 Jo, autour de Brassens,
- Pour la Saint-Sylvestre à la salle polyvalente de Merville un **grand réveillon dansant**.

Réservation et renseignements :

05.61.85.08.22 ou 06.07.67.22.94. ■

VINYL-ROCK



AFM - Téléthon

EN CONCERT

Venez redécouvrir les standards Pop Rock des années 1970 à 2000

TELETHON 2009

4 décembre à 21h00

Salle des Fêtes de la Mairie

<http://vinyl.rock.free.fr/>

Téléthon

Cette année encore, nous offrirons une prestation à l'occasion du Téléthon, en partenariat avec La Rando de l'Espoir, la Mairie de Merville et le MCAM.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 4 décembre 2009 à 21 h 00 dans la salle des fêtes à côté de la Mairie et le 5 décembre avec le passage de la Rando de l'Espoir.

Venez nombreux apporter votre soutien moral et/ou financier.

VINYL-ROCK

Toujours en recherche de partenariat pour le Téléthon

De nombreuses associations existent sur Merville, tant sportives qu'éducatives et culturelles.

Afin que le Téléthon soit plus représenté sur la commune nous souhaiterions savoir si d'autres associations envisageraient de se joindre à VINYL-ROCK pour renforcer l'intérêt des Mervillois sur cette action caritative.

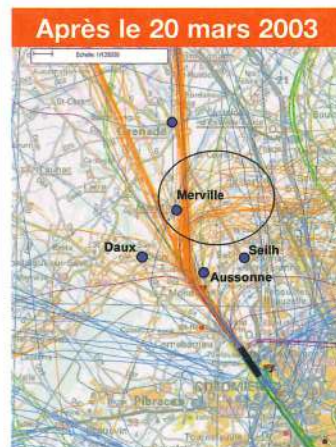
Contacts :

Emma 06 16 83 05 46 ou
Pascal 06 76 95 25 03

SNAM

Stop aux Nuisances des Avions sur Merville

2 couloirs aériens ont été déplacés sur le centre de Merville en mars 2003, ce qui depuis cette date engendre nuit et jour de très nombreux survols et d'importantes nuisances aériennes, alors que beaucoup de Mervillois installés avant mars 2003, avaient choisi Merville pour sa qualité de vie et son calme.



Depuis 2003, le SNAM est devenu le porte parole des habitants de Merville auprès des instances officielles : la DAC sud (direction de l'aviation civile sud), le SNA (service de la navigation aérienne), l'ACNUSA (autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires), et la préfecture afin d'améliorer la qualité de vie des mervillois.

Après 6 années de négociations, une nouvelle procédure est à l'étude pour l'axe des départs vers Paris. La procédure validée par le SNA consiste à remettre les départs-Paris sur l'axe qui était utilisé avant mars 2003. Les décollages-Paris réemprunteront l'axe vers l'Angleterre et éclateront vers Paris après Grenade sur Garonne.

Depuis décembre 2008 des essais sont réalisés, et un capteur a été installé sur la commune afin d'enregistrer les mesures de bruits pour déterminer le gain acoustique et contrôler la sécurité de ce nouvel axe.

Le capteur est actuellement installé sur le terrain de M. et Mme Soula au 14 lotissement panoramique.

Ce dossier est donc en cours, nous espérons sa validation d'ici 1 à 2 ans.

Nos prochains objectifs sont de :

- de diminuer les dispersions sur le virage vers l'est,
- et en tant qu'élu des associations de riverains au comité permanent de la CCE (commission consultative de l'environnement) de participer activement au traitement du dossier sur les vols de nuit afin de les diminuer voire les supprimer.

Pharmacies de garde*

NOVEMBRE

Dim.	GRAND SELVE Grenade
1	52, rue de la République 05 61 85 62 24
Dim.	GRAND SUD Grenade
8	Route de Toulouse 05 61 70 59 24
Mer.	LOPEZ - Seilh
11	2, chemin Royé 05 61 85 21 28
Dim.	MÉDORI-PRÉVITALI Mondonville
15	C. C. Le Moulin à vent (Route de Toulouse) 05 61 85 31 80
Dim.	MICHAUDEL Beauzelle
22	8, rue de la République 05 61 61 22 22
Dim.	PEYRE Cornebarrieu
29	La Grande Barthe 05 61 85 21 28

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE

Tél. : 05 61 62 38 05

* Sous réserve de modifications de dernière minute.

FCM

Une promotion d'exception

Les U13 de l'entente, une promotion d'exception, fer de lance de l'école de foot, depuis leur premier pas de footballeur depuis l'âge de 6 ans en catégorie « débutant ».

Cette génération a su profiter des bienfaits de la structure de l'entente pour que chacun joue à son niveau et pas seulement pour simplement taper dans un ballon. Cela a permis de faire éclore quelques individualités en confrontant chaque samedi l'équipe 1 aux meilleurs footballeurs et aux meilleures formations du département dans le championnat d'Excellence.

Les plus doués ont permis aux plus motivés de progresser à la vitesse « grand V » et à l'Entente de présenter lors de diverses compétitions départementales ou nationales une équipe de qualité pouvant largement rivaliser avec les plus grands clubs de notre région et d'ailleurs.

En plus du championnat, le niveau de ce groupe lui permet de participer brillamment à de nombreux tournois régionaux (Vainqueur du super Tournoi de St-Orens 2009) et nationaux (Mondial de Dirinon 2009 - Bretagne - 17e/40 // Martillac Graves Cup 2009 - Bordeaux - 7eme/24), de se confronter à des équipes de clubs pro comme les Girondins de Bordeaux, OM, Rotterdam, Anderlecht, Bilbao, Lorient, Caen, etc..., voire San Fransisco USA, avec quelques belles victoires à la clé.

Aujourd'hui, certains de nos jeunes notamment un, ont atteint un très bon niveau à tel point que des clubs professionnels comme le TFC mais aussi le Stade Rennais ou le FC Nantes se dépla-

cent pour les voir jouer et les suivre dans leur progression.

Au printemps, deux joueurs ont intégré la sélection de la Hte-Garonne.

Cette année quatre d'entre eux ont tenté le concours du renommé sport études Foot de Salies du Salat afin d'allier les études et leur passion du football et les quatre ont été admis !!!

Depuis la rentrée de septembre, ils sont donc pensionnaires, du lundi au vendredi, suivent une scolarité normale mais aménagée afin d'effectuer les 4 entraînements par semaine prévus.

A 12 ans, c'est un choix personnel audacieux qui les fera certainement progresser footballistiquement mais aussi dans la vie de tous les jours, en matière d'autonomie, d'hygiène de vie, de persévérance et de combativité.



Salies-du-Salat 2009 : Anthony MAIORANO, Louis BEDDOURI, Théo CHENDRI, Marco BAGUR.

L'Entente permet à chaque enfant de jouer au niveau qui est le sien et à quelques-uns d'évoluer à un bon niveau sans avoir à quitter son club et ses amis.

S'il est quasi certain qu'aucun d'entre eux ne deviendra un grand footballeur professionnel, il est aussi certain que s'ils n'essayent pas, ils n'auront

aucune chance d'y arriver. Aujourd'hui, il faut savoir reconnaître que l'Entente (et ses éducateurs) permet à certains de vivre des moments extraordinaires qu'ils n'auraient jamais connus sans le regroupement des clubs de nos villages (Merville, Aussonne, Seilh, Daux), si ce n'est en intégrant un « grand » club du département. ■



Top Forme

Top Forme est un club de gymnastique avec les inscriptions possibles toute l'année.

Nous vous accueillons à tout âge et nous vous proposons les cours suivants :

- **Gymnastique adultes**
- **Gymnastique hommes**
- **Gymnastique 3 pommes**
- **PGA (6 ans et plus)** (gymnastique artistique)
- De plus nous vous proposons un partenariat avec la **Sophrologie**

Gym adultes

Step • Lia • Barre • Bâton • Haltères
Bracelets lestés • Abdos/fessiers • Stretching
Medecinbe ball • Body barre • Ballons

Lundi	18 h 30 - 19 h 30	
Mardi	9 h 30 - 10 h 30	13 h - 14 h
Mercredi	9 h 30 - 10 h 30	18 h 30 - 19 h 30
Jeudi	13 h - 14 h	
Vendredi	9 h 05 - 10 h 05	13 h - 14 h 18 h 30 - 19 h 30

Gym hommes

Renforcement musculaire • Jeux collectifs
Cardio-training • Aeroboxing
Le jeudi de 20 heures à 21 heures. ■

Pour plus de renseignements :
vous pouvez nous contacter au
06 30 94 40 08 ou
topforme@hotmail.f



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées de novembre

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
Jeudi 5	13 h 30	3 h 00	L'Isle Jourdain	12	Facile	B. Cazes - F. Deyris	
Mardi 10	13 h 30	3 h 30	Beaupuy	12	Moyen	A. Grimard - Gabarra	
Jeudi 12	13 h 30	3 h 30	Mas Grenier PR9	14	Moyen	F. Deyris - A. Banuls	
Samedi 14	13 h 30	3 h 00	Pelleport	12	Moyen	M. Santacreu - D. Versapuech	
Mardi 17	13 h 30	3 h 00	Savenès PR3	12	Facile	A. Banuls - B. Cazes	
Jeudi 19	8 h 30	6 h 00	Cologne	18	Moyen	A. M. Blanc	Journée
Dimanche 22	Possibilité de participation à une marche organisée à Gaillac, près de Rabastens (81) avec repas (12 €) - Une info suivra						
Mardi 24	13 h 30	3 h 00	Cornebarrieu Colomiers	10	Facile	A. M. Blanc	
Jeudi 26	13 h 30	3 h 30	Le Burgaud	14	Moyen	A. M. Blanc	

Donzac (82) :

Le conservatoire des métiers d'autrefois

Le mardi 15 septembre, nos marcheurs ont retrouvé les bonnes habitudes et, après une randonnée matinale et ensoleillée, ont découvert un Musée pas ordinaire : « le Conservatoire de la Ruralité et des Métiers d'Autrefois » à Donzac (82). Ce musée conserve une si grande richesse en objets, outils divers (20000 à découvrir !) et matériels agricoles anciens (pressoirs, barattes, charrettes et autres engins des siècles passés) qu'on en reste ébahi et admiratif. Outre l'exposition de toutes ces pièces, ont été reconstitués, grande nature, école, bureau de poste, épicerie,

mercerie, café et autres boutiques du temps passé, avec une telle véracité qu'on en a tous ressenti un peu de nostalgie... Les anciens métiers tels que savetier, forgeron, maréchal-ferrant, lavandière etc... y sont représentés avec des personnages en costume d'époque. Une visite à ne pas manquer dans ce petit village de Donzac, proche d'Auvillar.



Date à retenir

- **Dimanche 22 novembre**
Ronde du GAILLAC premier...
Rassemblement de 1500 marcheurs du côté de Rabastens (81). (inscription sur place de 8 h à 11 h = 3 euros).
- 2 circuits de 17 ou 23 kms avec visites de caves et dégustation...
- départ à 8h30 et 9 h de la cave coopérative -

possibilité repas sur chacun des circuits (résa. 05 63 33 73 80)
- 13 h 30 : Visite commentée de la ville - village gourmand.
- Tombola au retour des randonnées vers 15 h.

Contact :
Gérard PORTES à Gaillac
Tél. : 05 63 57 13 39
ou gaillacrando@free.fr

Rappel aux adhérents :

Le voyage de fin de saison 2009/2010 : Week-end de l'Ascension (**du jeudi 13 mai au dimanche 16 mai 2010**) à URRUGNE (Pays Basque). Inscriptions jusqu'au 7 novembre 2009 auprès de :

F. Deyris (05 34 52 03 73) ou B. Cazes (05 61 85 48 77) avec le montant de la réservation (50 euros). Des informations complémentaires seront données en fin d'année. ■



BATTERIE FANFARE
LE REVEIL MERVILLOIS

Centre de formation et Sainte-Cécile 2009

Les répétitions du Centre de formation ont repris depuis le mois d'octobre et à ce titre nous vous rappelons que vous pouvez toujours nous rejoindre.

L'objectif du Réveil Mervillois est de vous proposer une formation musicale batterie fanfare gratuite et accessible à tous ainsi que la découverte des instruments, l'apprentissage pratique et l'étude du solfège. Les répétitions sont organisées en collaboration avec un professeur de musique et des instructeurs du Réveil Mervillois.

- Pour les trompettes :
Tous les lundis soir de 21h00 à 22h00.
- Pour les clairons :
Tous les mardis soir de 20 h 00 à 21 h 00.

- Pour les tambours :
Tous les samedis matin de 11 h 00 à 12 h 00.
Si les percussions vous attirent nous recherchons actuellement de nouveaux membres aux cymbales, toms de défilés, wood-block, ou autres accessoires.
Le **dimanche 22 novembre** la batterie fanfare fêtera **Sainte Cécile**, la patronne des musiciens. Une messe sera célébrée à 10 h 30 en l'église St-Saturnin, suivie d'un concert à 11 h 30. Nous vous attendons très nombreux. Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir notre passion.

Contacts :
Frédéric HUILLET
au 06 81 36 37 60
ou Eric SALVATGE
au 06 10 44 82 20. ■



FOYER RURAL DE MERVILLE

Atelier théâtre du Blanc Manteau



La nouvelle rentrée de la Compagnie du Manteau Blanc de l'atelier théâtre du Foyer Rural, est cette année un peu différente. C'est un projet de spectacle particulier qu'elle va proposer, puisque celui-ci se jouera et aura comme cadre le château de Merville.

Si vous avez l'envie de participer à cette aventure, si vous voulez vous investir comme comédien, ou comme figurant, n'hésitez pas à contacter les person-

nes responsables de ce beau projet ! Les inscriptions resteront ouvertes jusqu'à la fin du mois de novembre.

Le nombre de comédiens n'est pas restrictif, il y aura des rôles pour tout le monde à la portée de chacun, de ses capacités, et de ses attentes. C'est une occasion de jouer dans un cadre exceptionnel qu'il ne faut pas rater !!!

Nous garderons "l'esprit de comédie" qui est notre crédo au sein de l'atelier théâtre.

L'atelier a lieu tous les mercredis soir, de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle du troisième âge.

Le premier trimestre sera l'occasion d'évaluer les motivations des comédiens, leur disponibilité, de débattre du spectacle, et du texte. Différents exercices

seront pratiqués (voix, déplacement dans l'espace scénique, concentration, etc..)

Les deux autres trimestres seront : l'étude du texte, la mise en scène, et tout ce qui englobe la pièce (lumières, costumes, décors) toujours une continuité d'exercices, avec une mise en pratique via le spectacle. Nous espérons vivement que vous nous rejoindrez pour cette incroyable aventure !

N'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons volontiers à vos questions. Et n'oubliez pas que...

« Faire un malheur au théâtre c'est faire plein de petits bonheurs. »

La Compagnie du Manteau Blanc : Atelier théâtre du foyer rural de Merville.

Contact : 06 21 21 62 34 ou 06 61 81 36 40.

Stage de poterie enfant

Le Foyer Rural propose des stages de Poterie pour enfants.

Chaque premier mercredi des vacances scolaires de 14 h 30 à 17 h 00 pour 15 euros / Enfant (Salle de la poterie - 1^{er} étage Salle Polyvalente).

Les thèmes seront les suivants :

- 23 décembre 2009
"Les décorations de Noël",
- 17 février 2010
"Les masques",
- 14 avril 2010
"Les boîtes",
- 30 juin 2010
"Le monde animal".

Contact :

Tél. : 05 61 85 17 56

ou 05 61 06 33 95

www.foyerruraldemerville.com



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

Apéro culturel

"Témoin d'ailleurs"



Pérou, terre des incas

Vendredi 6 novembre 2009

Espace JOUVION à 20 h 30

Présenté par : Liliana, Emilio, Magali et Evelina

Paradis naturel, le Pérou est une terre de contrastes avec ses microclimats et ses écosystèmes divers, ses reliefs, ses ressources hydriques, sa faune, sa flore et ses minéraux. L'histoire exceptionnelle du Pérou se lit à travers son peuple et ses cultures.

Des festivals en tout genre offrent l'occasion aux populations de danser et chanter ses joies et ses peines. Les arômes les plus variés se mêlent dans l'air et dans la cuisine.

Au Pérou se mélangent « tous les sangs » et « tous les paysages ». Son héritage multiculturel et historique de plus de 10.000 ans nous invite à l'aventure où nous emmèneront Liliana, Emilio, Magali et Evelina, en image, en saveur et en danse !

Entrée libre. Verre de l'amitié offert.

